



Centre d'éducation des adultes Champlain

1201, rue Argyle

Verdun (Québec) W4L 4V1 Tél.: (514) 765-7686 poste 1301 ou 7002

Téléc.: (514) 761-8001

FRA 5143-3

Compréhension en lecture

LES COÛTS DE LA FUMÉE

Conception: Pierre Geoffrion

LES COÛTS DE LA FUMÉE

- 1. Samedi dernier au resto, j'ai dû me laisser enfumer comme un vulgaire jambon, ficelé par son impuissance et, dois-je le dire, par son savoir-vivre, par une bande de fêtards qui fumaient à qui mieux mieux de l'autre côté de la... banquette! Même si nos aïeux avaient été initiés au tabac de cette façon par des autochtones accueillants, je n'avais nulle envie de fumer un calumet de paix avec ces sauvages de notre siècle,,, Quand je pense que c'est passé dans nos mœurs, pour ne pas dire dans nos gènes! C'est à pleurer! Et malgré tous les efforts des dernières années, il semble y avoir recrudescence de fumeurs, surtout chez les jeunes de moins de vingt ans. C'est le retour d'un cycle : on n'a qu'à se rappeler ces chambres d'hôpital enfumées des années soixante où le droit à la santé minimale de « mononcle » ne faisait point soulever les sourcils des médecins, ni des visiteurs...
- 2. Jusqu'à ce que enfin! des études médicales démontrent, dans les années soixante-dix. les méfaits indéniables du tabac sur la santé.
- 3. Je me permettrais même de dire que la loi devrait sévir encore plus durement pour que ne s'évanouissent pas les maigres acquis : une loi québécoise frileuse bannit depuis quelques années l'usage du tabac dans des lieux publics, notamment dans les centres hospitaliers, les édifices à bureaux, les écoles, en somme les lieux à forte concentration de personnes. Je vous invite simplement à regarder de plus près les derniers chiffres de la santé reliés à cette habitude sociale teigneuse. Sans oublier, bien entendu, ceux de la mortalité conséquente à cette calamité. Enfin nous aborderons la sacro-sainte question de la liberté des fumeurs et des non-fumeurs.
- 4. Les statistiques de 1999 démontrent qu'il en coûte, au Québec seulement, et au bas mot, 440 millions de dollars en frais de santé pour traiter ceux qui négligent leur santé en fumant et soigner ceux qui subissent plus ou moins directement les retombées néfastes de la cigarette, pour ne mentionner que les allergies et les troubles respiratoires. Les coûts à débourser par tous les contribuables pour la seule « détente » de quelques-uns sont exorbitants : l'assurance-maladie a calculé qu'un salarié moyen (33 000\$ par année) se verra débiter sur sa paie mensuelle 1.97 \$ pour la chirurgie pulmonaire d'un fumeur cancéreux et 1.48 \$ pour traiter les troubles vasculaires d'un « téteux de clopes ».

- Si ce n'est pas assez pour donner le goût de fumer à tout payeur d'impôts, on comprendra l'indignation de plus en plus pressante des non-fumeurs qui ne veulent plus être les dindons de cette farce grotesque d'une santé suicidaire et qui exigent que la loi « mollasse » enlève sa culotte courte et se mette un pantalon décent.
- 6. Évidemment, les coûts sociaux qui en découlent sont tout aussi faramineux, sinon plus lourds parce que chargés du poids de la bêtise humaine. Il n'est qu'à penser au père de famille de guarante ans qui meurt d'un cancer de poumon ou paralyse à la suite d'un « A.C.V. ». À quoi auront servi tant d'études, de diplômes, et d'efforts à parvenir à décrocher une situation presque enviable pour assurer le bien-être de sa famille? À quoi auront servi les coûts autres qu'en argent – assumés par les parents et les éducateurs en termes d'espoirs, de sacrifices, d'investissement de soi, de confiance, d'encouragements, de promesse à l'égard de cet homme décédé prématurément, malgré tous les efforts de la science pour le réchapper? Sans compter, bien sûr, le coût inestimable des souffrances morales et psychologiques porté par les survivants. Et de son côté, la société vient de perdre un travailleur compétent, un bénévole à ses heures, un coach de baseball, bref un individu unique et qu'elle devra de surcroît tenter de remplacer tant bien que mal. Au Canada, selon les dernières données du gouvernement fédéral en matière de santé publique, les pertes de cet ordre frisaient les 53 000. Tant de vies envolées en fumée!
- 7. Certains, ici, vont nous assommer avec l'argument massue du droit de la personne à disposer d'elle-même, donc de fumer - jusqu'à ce que mort s'ensuive s'il le faut – puisque nous vivons dans un pays libre! Et voilà pour la démocratie de la masse, de ceux qui ne savent pas discerner le monde de leur nombril! Oui, nous vivons dans un pays libre, d'accord. Mais je VEUX continuer de vivre, non seulement de par cette sacro-sainte liberté impartie à tout individu dans une société démocratique, mais surtout et avant tout, avec l'air pur fourni par la nature! Si ma liberté de non-fumeur s'éteint là où commence celle des fumeurs, je clame bien haut que je suis lésé dans mon droit essentiel à la vie! Si je dois me laisser intoxiquer au restaurant par la « boucane » des voisins qui se trouvent de l'autre côté de la frontière imaginaire d'une banquette, dans la section hypocritement désignée « fumeurs », alors je crie qu'ils empiètent avec outrecuidance sur ma liberté en m'imposant leurs écoeurants nuages d'exhalaisons nauséabondes. À quand les condamnations criminelles pour ceux qui vous envoient à la figure leur fumée, au même titre que ceux qui vous crachent dessus? J'exagère? à peine.

8. Bien entendu, j'ai applaudi quand on a interdit la cigarette dans les lieux publics, forçant les fumeurs à aller tousser à l'extérieur, puisque les campagnes de sensibilisation au respect des nonfumeurs ne les concernaient pas! Dehors! C'était la manière forte, mais incontournable: l'éducation commence par la contrainte, la plupart du temps, et elle est loin d'être harmonieuse. Le temps de la bonne entente et de la compréhension ne devra pas être celui des compromis débiles et irrespectueux. C'est pourquoi je dis qu'il est nécessaire de maintenir la rigueur des lois en même temps que les tentatives d'éducation sociale, à laquelle, soit dit en passant, devraient participer en premier lieu les compagnies de tabac. En attendant, si mon gars devait payer une amende pour avoir fumé dans un hôpital, je l'aiderais sans doute à payer, mais je ne lui donnerais pas raison. Et s'il avait une deuxième amende, je lui dirais : « Bien bon pour toi, imbécile! ».

Pierre Geoffrion

QUESTIONNAIRE

•				
Donnez en quel	ques mots l'intentior	n de l'auteur d	de ce texte.	
_				
				···
	nessage est abordé			isez-les
	nessage est abordé ue aspect par un ex			isez-les
et illustrez chaq		emple tiré du	texte.	isez-les
et illustrez chaq	ue aspect par un ex	emple tiré du	texte.	
et illustrez chaq	ue aspect par un ex	emple tiré du	texte.	
et illustrez chaq	ue aspect par un ex	emple tiré du	texte.	
et illustrez chaq	ue aspect par un ex	emple tiré du	texte.	
et illustrez chaq	ue aspect par un ex	emple tiré du	texte.	
et illustrez chaq	ue aspect par un ex	emple tiré du	texte.	

4. Reconstituez le plan général du texte en vos propres mots et en phrases nominales. INTRODUCTION Question ou situation à l'origine de la prise de position : /1 Prise de position : /1 **DÉVELOPPEMENT (principaux arguments)** /3 Objection: /1 Réfutation: /1 CONCLUSION /1

	s pertes de cet ordre frisaient les 53 000 » (6 ^{ième} parag.) À quoi niffre fait-il référence?
Que (5 ^{ièm}	veut dire l'expression « les dindons de cette farce grotesque,,? parag.)
	oression « <i>santé suicidaire</i> » (5 ^{ième} parag.) semble

	Donnez le sens des mots suivants :
6)faramineux (6 ^{ième} parag.):
k	o) grotesque (5 ^{ième} parag.):
-	e) impartie (7 ^{ième} parag.) <u>:</u>
[D'après vous, dans quelle intention l'auteur a-t-il écrit le mo boucane » entre guillemets? (7 ^{ième} parag.)
	Quels rôles jouent les tirets et le point d'exclamation entourant le not « enfin! » au deuxième paragraphe?
r	

Quel procédé explicatif prévaut au 4 ^{ième} paragraphe? Dites en quo e procédé contribue à la crédibilité du message? Quel est le ton utilisé par l'auteur dans la première phrase du dernie aragraphe? Expliquez le sentiment que ce ton provoque chez vous.
e procédé contribue à la crédibilité du message? Quel est le ton utilisé par l'auteur dans la première phrase du dernie
e procédé contribue à la crédibilité du message? Quel est le ton utilisé par l'auteur dans la première phrase du dernie
e procédé contribue à la crédibilité du message? Quel est le ton utilisé par l'auteur dans la première phrase du dernie
e procédé contribue à la crédibilité du message? Quel est le ton utilisé par l'auteur dans la première phrase du dernie
e procédé contribue à la crédibilité du message? Quel est le ton utilisé par l'auteur dans la première phrase du dernie
Quel est le ton utilisé par l'auteur dans la première phrase du dernie

	est un procédé explicatif. L'exemple développé au 6 ^{ième} e explique-t-il la prise de position de l'auteur? Expliquez.
	aragraphe, relevez un exemple de marqueur de relation et en quoi il assure l'enchaînement des arguments.
expliquez	
expliquez marqueur	en quoi il assure l'enchaînement des arguments.
expliquez marqueur	···
expliquez marqueur	en quoi il assure l'enchaînement des arguments.
expliquez marqueur	en quoi il assure l'enchaînement des arguments.
expliquez marqueur	en quoi il assure l'enchaînement des arguments.

Vo	cabulaire:
sty	le:
•	
	noisissez un des éléments suivants et dites en vos mots commen contribue à rendre le texte convaincant ou vivant.
Cod	chez une case.
	Qualité des arguments utilisés
	Statistiques, citations, références
	Précision et clarté des arguments
	Tout autre moyen (spécifiez:)

<u> </u>	
	